



Région SUD-OUEST
Aquitaine . Limousin . Poitou-Charentes

Bergerac, le 24 juin 2016,

Mobilisation au SPIP 24 : Le SPIP est mort, vive le SPIP !

Face à l'inertie de notre administration depuis le début du mouvement de contestation « historique » de notre filière, aux sanctions déjà prononcées et aux menaces de sanction proférées pour service non fait ou mal fait, émanant de la part de certains membres de notre hiérarchie qui se sont montrés peu solidaires, les CPIP syndiqués et non syndiqués réunis en HMI le 16 juin 2016 ont décidé de **poursuivre le mouvement avec de nouvelles modalités.**

Les CPIP du département auront désormais à **cœur de montrer que le travail est bien fait** afin de rassurer notre administration :

- nous rendrons compte de notre présence en badgeant régulièrement afin de rappeler que nous assurons la continuité du service.
- nous rendrons compte également au quotidien de notre activité professionnelle : soit par des mails pour chaque tâche accomplie en temps réel, soit en faisant parvenir un document synthétisant l'activité de la journée à notre hiérarchie.

La DISP ayant été informée systématiquement lorsque les réunions étaient

boycottées, **nous exigeons** également à chaque mail ou transmission de la fiche récapitulative, **que la DISP soit informée de notre charge de travail quotidienne** et cela en détails.

Les jeudis resteront jeudis morts, et ce jour là également notre activité professionnelle sera détaillée afin de montrer que même en mouvement nos journées sont toujours bien remplies.

Face au mépris de notre administration balayant d'un revers de la main nos revendications, ces nouvelles modalités d'action auront pour but de **rendre lisible l'ampleur de notre charge de travail** et la complexité de nos missions qui ne semblent pas intéresser notre haute administration.

Si la Direction de l'Administration Pénitentiaire et le Ministère de la Justice pensent que l'été aura raison de notre mouvement, ils se trompent. Nos revendications sont légitimes et il est grand temps d'entendre la colère de ces personnels méprisés et oubliés.

**LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE PASSE PAR LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS
QUI LES PORTENT !**

Représentants SNEPAP et CGT du SPIP 24